

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je me renseignerai là-dessus également.

* * *

LE LOGEMENT

L'USAGE DES FONDS DU GOUVERNEMENT AFFECTÉS À LA PUBLICITÉ

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, j'adresse ma question au ministre des Travaux publics. Étant donné que les 70 millions de dollars qu' coûtera la publicité du gouvernement l'an prochain représentent une hausse de 14 p.100, je demande au ministre s'il ne serait pas mieux avisé d'affecter cet argent au logement?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le président, voilà maintenant trois jours que la Chambre débat un bill sur le logement pour autoriser enfin le gouvernement à mettre en vigueur une disposition budgétaire de 350 millions de dollars justement pour construire des logements. A mon sens, mon collègue d'en face serait mieux avisé d'appuyer l'adoption rapide de cette mesure afin d'aider le gouvernement à construire des logements.

L'OPINION DU MINISTRE

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, hier soir j'ai dit au ministre que, à mon sens, son projet de loi est infect.

Des voix: Bravo!

M. Wright: Je reviens à ma question: ne serait-il pas plus utile d'affecter ces 70 millions de dollars au logement?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, voilà la réaction superficielle et insensible de l'opposition devant les efforts du gouvernement pour créer 70,000 emplois dans l'industrie de la construction et fournir 30,000 logements modestes pour aider les Canadiens qui en ont le plus besoin.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES FUITES D'UN WAGON-CITERNE REMPLI DE BUTANE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Le 27 janvier, un wagon-citerne chargé de butane a été détaché du train n° 386 sur le parcours Sarnia-Hamilton parce qu'il n'avait pas de freins. On a constaté par la suite qu'il perdait tant de butane qu'il a fallu aux pompiers huit heures pour déceler et obturer les fuites. Des recherches ont par la suite permis de découvrir que 28 incidents de ce genre s'étaient produits en l'espace d'un mois. Je demande donc au ministre ce qui ne va pas avec les méthodes d'inspection du CN, puisque ces wagons-citernes ont pu rouler de Sarnia à Hamilton en

Questions orales

passant par toutes les municipalités en cours de route? Se rend-il compte que cela pourrait fort bien se produire dans n'importe quelle autre municipalité du pays? Est-ce qu'il attend un désastre pour agir?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Non, madame le Président, je n'attends pas de désastre.

Une voix: C'est vous le désastre!

M. Nystrom: Crâ, Crâ, Crâ.

M. Pepin: Mon ami sait que nous avons eu une très importante enquête sur le transport des produits dangereux, l'enquête Grange. Il sait que, par la suite, la CCT a tenu des audiences et qu'elle applique les recommandations concernant la vitesse, le matériel et l'inspection. Ces recommandations vont alors prendre la forme de règlements. Je vais dans quelques jours donner un état de situation complet au sujet de l'enquête Grange.

Or, mon honorable ami sait qu'il y a quelques années la Chambre a voté un bill relatif au transport des produits dangereux. Le règlement d'application est en préparation depuis lors et sera publié l'été prochain. Nous avons donc fait un effort énorme au Canada au sujet du transport des produits dangereux et nous avançons. Les provinces y collaborent. Il est donc inévitable qu'il y ait des accidents, mais le simple fait qu'ils aient été découverts, comme le député le signale lui-même, et que des correctifs soient apportés montre bien que les choses avancent.

ON DEMANDE L'INSPECTION DE TOUS LES WAGONS-CITERNES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, le ministre doit sûrement comprendre que n'eussent été certains problèmes d'ordre mécanique, ces fuites n'auraient jamais été décelées. Le problème, c'est la nette possibilité qu'une catastrophe d'envergure se produise dans l'une ou l'autre de bien des municipalités canadiennes, pendant que le pays attend que le ministre fasse quelque chose.

Le ministre donnera-t-il l'ordre au CN, aujourd'hui même, de s'assurer que tous les wagons-citernes qui transportent des liquides dangereux et inflammables soient inspectés à leur point de départ puis périodiquement le long du parcours, pour garantir la sécurité du public?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, c'est précisément ce que j'essaie de dire. Il incombe à la CCT et non pas à moi de veiller à ce que ces choses se fassent.

M. Clark: Comme les audiences sur VIA Rail.

M. Pepin: J'ai déjà dit que cela se faisait. L'inspection est régie par certains règlements de la CCT. Le nouveau règlement précisera comment l'inspection devra se faire, où et de quelle manière, soit au moyen d'équipement, soit par inspection personnelle. C'est donc dire que tout cela est prévu dans le règlement de la CCT.